



Fiche de données de sécurité selon la directive 2001/58 EEC
Dernière révision 11/05/2004

AGRO CLEAN

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit AGRO CLEAN
Fournisseur ECOVER BELGIUM NV
Adresse complète Industrierweg 3 2390 Oostmalle Belgium
Téléphone 0032 (0)3 309 25 00 Fax 0032 (0) 311 72 70
Téléphone en cas d'urgence 0032 (0)70 245 245 (Centre antipoison)
Téléphone manager de permanence 0032 0473 94 49 97
Caractérisation chimique Nettoyant-dégraissant alcalin peu moussant.

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux, directive 67/548/EEC	% w/w	Symbole	CAS / EG N°
Hydroxyde de sodium	1-5	C; R35	1310-73-2/215-185-5
Silicate de sodium	1-5	Xi; R36/38	1344-09-8/215-687-4
Détergent amphotérique	5-15	Xi, R38, R41	34395-72-7/251-993-4
Ether butylique du propylène glycol	1-5	Xi, R36/38	5131-66-8/225-878-4

3. IDENTIFICATION DES DANGERS



Incendie Aucun risque particulier en cas d'utilisation normale.

Corrosif

Inhalation Mordant, mal de gorge, toux, essoufflement.

Contact avec la peau Mordant, brûlures sévères.

Contact avec les yeux Mordant, aspect rouge, douleurs, mauvaise vue.

Ingestion Mordant, épreintes, vomissement, diarrhée.



Fiche de données de sécurité selon la directive 2001/58 EEC
Dernière révision 11/05/2004

AGRO CLEAN

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation	Air frais, éventuellement insuffler le patient. En cas de troubles persistants, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Enlever les vêtements contaminés et laver avec de l'eau et un savon doux. Rincer ensuite avec de l'eau.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et pendant au moins 15 minutes avec de l'eau en abondance (bien rincer sous les paupières et, si possible, après avoir enlevé les lentilles) et transporter chez un oculiste.
En cas d'ingestion	Rincer la bouche, ne pas faire vomir. Faire boire de l'eau. Demander immédiatement des conseils médicaux ou transporter sans tarder à un hôpital.
Aménagement du lieu de travail	Installer une douche à yeux dans l'atelier.
Indications pour le médecin	Aucune recommandation particulière.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents d'extinction appropriés	En cas d'incendie à proximité directe, tous les moyens d'extinction sont permis.
Agents d'extinction non appropriés	Aucun
Dangers liés aux produits résultant de la combustion	Aucun
Moyens de protection	Les précautions normales en cours de manipulation de produits chimiques doivent être prises. Voir également le § 8 au niveau des mesures de protection individuelle.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions pour la protection de l'environnement	Toujours éviter que le produit concentré ou dilué pénètre dans le sol ou se mélange aux eaux de surface.
Méthodes de nettoyage	En cas de fuite ou d'écoulement accidentel, récupérer le produit dans un conteneur propre afin de permettre sa réutilisation. Récupérer toute quantité répandue de produit au moyen de sable ou d'une matière absorbante inerte, et éliminer en tant que déchet chimique. Nettoyer les éventuels résidus avec de l'eau.
Précautions individuelles	Porter des vêtements de protection (voir le § 8). Du produit répandu peut rendre le sol glissant.



Fiche de données de sécurité selon la directive 2001/58 EEC
Dernière révision 11/05/2004

AGRO CLEAN

7. PRECAUTIONS DE STOCKAGE, D'EMPLOI ET DE MANIPULATION

Manipulation	Eviter le contact avec la peau non protégée, les yeux et les vêtements.
Protection d'incendie et d'explosion	Pas d'application.
Stockage	Conserver dans l'emballage fermé dans un endroit frais à l'abri du gel.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection individuelle

Protection des mains	Lors de la manipulation et l'utilisation de ce produit, porter des gants étanches (gants en PVC ou en caoutchouc nitrile, les gants en néoprène et en caoutchouc butyle ou naturel sont moins appropriés). Porter des vêtements résistant aux alcalis et recouvrant le corps lors de l'utilisation de ce produit.
Protection des yeux	Ecran de protection du visage.
Protection contre inhalations	Veiller à une bonne ventilation.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement voir § 6

Composants dont l'utilisation sur le lieu de travail doit être contrôlée

Dowanol PNB (5131-66-8) aucune valeur MAC établie, NaOH (1310-73-2) MAC: 2mg/m³ lors de la pulvérisation. Ces substances peuvent être assimilées par inhalation ou ingestion, le PNB aussi par adsorption à la peau. Leur concentration nuisible sera atteinte assez lentement lors de l'évaporation à 20°C (peroxide d'hydrogène) ou assez rapidement (acide peracétique). Une concentration de NaOH dans l'air, nuisible à la santé, , nuisible dans l'air, sera cependant atteinte rapidement en cas de pulvérisation du produit (ce qui est une des applications du produit).

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat	liquide	Densité relative 20°C	1,08	kg/l
Couleur	incolore	pH conc 20°C	13	pH 1% 10
Senteur	pin	Viscosité 25°C Brookfield LVT	<50	mPa.s
Point d'inflammation	>100°C	Solubilité dans l'eau 20°C	complète	
Danger d'explosion	Aucun.			
Propriétés oxydantes	Aucunes.			



Fiche de données de sécurité selon la directive 2001/58 EEC
Dernière révision 11/05/2004

AGRO CLEAN

10 . STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité	Aucune décomposition en cas d'utilisation correcte et d'entreposage correct.
Conditions d'utilisation	Ne pas conserver à des températures inférieures à 0°C et supérieures à 40°C.
Matériaux d'utilisation	Détergents anioniques, acides.
Produits de décomposition dangereux	Pas de produits de décomposition dangereux en cas d'utilisation correcte.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Evaluation

Irritation de la peau/muqueuse (RBC test: Invitox) 636 ppm peu irritant

Remarques

- la peau Effet mordant.
- les yeux Effet très mordant. L'acidité élevée constitue un risque de vue abîmée irréparable.
- oral Légère toxicité (LD50 rat-ori-theo >4500 ppm).

Sensibilisation Ce produit contient 0,19% d'huile de pin connue pour son potentiel sensibilisateur, même si elle n'est pas classée telle quelle. Le contact prolongé ou répété peut entraîner un dégraissage de la peau.

Remarques Tous les produits Techno Green contiennent exclusivement des matières premières ELINCS ou EINECS enregistrées et ne contiennent pas de matières premières connues pour leur propriétés mutagènes, cancérigènes, tératogènes ou toxiques pour la reproduction (R45,46,47,49,60,61,63,64, EU 97/C234, 67/548/EEC, 88/379/EEC, OSHA, NTP, IARC/ARAB (cat 1-3)).




Fiche de données de sécurité selon la directive 2001/58 EEC
Dernière révision 11/05/2004

AGRO CLEAN

12. INFORMATION ECOLOGIQUES		<i>Evaluation</i>
Biodegradation selon le protocole OCDE 301F	%	non testé
Toxicité sur Daphnies (Daphnia magna) EC 50 48h OCDE 202	66 ppm	peu toxique
Toxicité sur Rotifers (Brachionus calyciflorus) EC50 24h ASTM E1440-91	ppm	non testé
Toxicité sur Algues (selenastrum capricornutum) EC50 72h OCDE 201	ppm	non testé
Toxicité sur bactéries EC 50 (Microtox EC50 15min) DIN 38-412-L34	ppm	non testé
<u>Remarques</u>	Les produits Techno Green ne renferment pas de composants bioaccumulables, de PCM ni de composants aromatiques nitromuscs.	

13. INSTRUCTION SUR LES POSSIBILITES D'ELIMINATION DES DECHETS	
Produit	Les déchets de produit sont à considérer comme des déchets chimiques. La législation relative à l'enlèvement des déchets peut varier d'un pays/ état à l'autre. Cet enlèvement doit se faire en conformité avec la législation locale ou nationale. En cas de doute, consulter les autorités locales de gestion des déchets. (voir aussi § 6 et § 8 pour l'élimination).
Emballage	L'emballage vide n'est pas soumis à la réglementation ADR et doit être collecté en tant que déchet chimique.

14. INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT	
L'emballage de 5 litres de ce produit est soumis aux prescriptions ADR. L'emballage de 2 litres de ce produit n'est pas soumis aux prescriptions ADR. <u>Transport routier</u>	
ADR/RID	Classe 8 Numéro 65c
UN N°	1759,65°C)ADR
ADR Symbole	



Fiche de données de sécurité selon la directive 2001/58 EEC
Dernière révision 11/05/2004

AGRO CLEAN

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Symboles



C Corrosif

Phrases-R

R34 Provoque des brûlures.

Phrases-S

- S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- S27 Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
- S36/37/39 Porter un vêtement de protection appropriée, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
- S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

16. AUTRES INFORMATIONS

Pour un usage correct: voir Fiche Technique

Littérature consultée

Fiches chimiques, douzième édition, 1997, publiées par MIA, VMCI, Samson
Fiches de données de sécurité et littérature supplémentaire des différents fournisseurs.
Comprehensive guide to chemical resistant best gloves for various amounts of exposure, 1999, vert. 3.5 www

Les présentes informations concernent exclusivement le produit mentionné en §1 et ne sont pas nécessairement valables lors d'une utilisation conjointement avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé. Selon nos dernières connaissances, ces informations sont correctes et complètes et sont communiquées de bonne foi, sans aucune garantie. Il incombe à l'utilisateur de s'assurer que les informations sont d'application et correctes en ce qui concerne toute utilisation particulière du produit.

Révision de la version précédente 01/02/2003. Des modifications ont été apportées aux paragraphes suivants : §1, §2, § 6, §8, §12, §13.